

Mercredi 4 septembre 2024

Hauts de Rouen : une construction neuve et écologique pour accueillir le groupe scolaire rue Dunant

Après la démolition des logements Koenig et Langevin (immeuble « la Banane »), situés rue Henri Dunant, une construction neuve lumineuse, respectant les normes Haute Qualité Environnementale (HQE) et proposant des cours de récréation végétalisées à 70 %, va être réalisée pour accueillir le groupe scolaire rue Henri Dunant. Après le lancement d'un concours d'architecte, c'est le projet du cabinet *SAM Architecture* qui a été retenu. Ce projet, symbole du renouvellement urbain des quartiers Châtelet et Lombardie, propose un ensemble architectural conçu pour les pédagogies de demain, facilement modulable, proposant un cadre intimiste et confortable aux enfants.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint au Maire en charge notamment de la Ville Résiliente et de la Transition Ecologique, Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de la Ville durable, de l'Urbanisme et du Patrimoine bâti municipal, Élisabeth LABAYE, Adjointe en charge des Ecoles et de la petite enfance et Stéphane MARTOT, Conseiller Municipal délégué au secteur Est : « *En cette rentrée scolaire, lancer un projet de nouveau bâtiment à haute qualité environnementale, avec une cour végétalisée, pour accueillir le groupe scolaire rue Dunant sur les Hauts de Rouen, c'est tout un symbole ! Il vient compléter la transformation du quartier avec la construction d'un centre aquatique en avril 2027. De ces actions politiques qui changent vraiment le quotidien des générations de demain et de leurs parents !* »



Vue du parvis d'entrée - Crédit : SAM Architecture

Ce nouveau bâtiment comprendra :

- Une maternelle pouvant accueillir 136 élèves, dans 7 classes (soient 4 grandes salles de 25 élèves, 2 petites salles de 12 élèves dédoublées, 1 classe de toute petite section (TPS)) ;
- Une élémentaire pouvant accueillir 216 élèves dans 13 classes (soient 7 grandes salles de 24 élèves, 5 petites salles de 12 élèves dédoublées, 1 classe d'une unité localisée d'inclusion scolaire « ULIS ») ;
- Des restaurants appropriés ;
- Un réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) ;
- Des salles d'espaces de vie, salle de motricité, une bibliothèque centre de documentation, salle art plastique, cuisine pédagogique ... ;
- Des locaux dédiés au périscolaire pour 75 enfants ;
- Des cours renaturées.

Les travaux démarreront en novembre 2025, pour une livraison prévue fin juin 2027.

L'équipement public s'insère par ailleurs dans la reconfiguration d'ensemble du quartier à horizon 2030 au titre du programme de rénovation urbaine (NPRU) et participera grandement à l'attractivité nouvelle souhaitée. Il sera accompagné de nouveaux espaces publics en parvis et aux abords, en adressant le groupe scolaire sur un nouveau « mail des écoles » conçu de manière paysagère et sécurisant les traversées de la rue Dunant. Ce mail végétalisé est-ouest renforcera la continuité écologique entre les coteaux et améliorera les liaisons avec le groupe scolaire Marot et le gymnase Villon.

Le site des actuels groupes scolaires Villon et Ronsard laissera place à terme à une nouvelle offre de logements individuels en accession abordable à la propriété porté par l'opérateur LOGEO SEINE (une quarantaine de logements prévus).

Les bases de la conception émanant du cabinet SAM Architecture reprennent les enjeux suivants :

- Respecter et valoriser un paysage exceptionnel dans une parcelle contrainte
- Valoriser le quartier Châtelet Lombardie
- Faire une école accueillante et protectrice
- Répondre aux enjeux écologiques (bilan carbone, raréfaction des ressources, artificialisation des sols)
- Anticiper le changement climatique
- Répondre aux évolutions pédagogiques actuelles et futures
- Répondre aux enjeux de santé publique et de confort
- Anticiper les besoins futurs
- Allier qualité architecturale et rigueur budgétaire.

À l’instar de « la Banane », le groupe scolaire épousera la topographie existante en se blottissant contre la terre à l’Ouest pour libérer un maximum d’espace pour les cours d’école à l’Est, tournées vers la nature. Le bâti « côté ville » formera ainsi un écran protecteur garantissant, d’une part, l’intimité des enfants dans leur cours et, d’autre part, la tranquillité des riverains vis-à-vis des bruits de récréations. Cette implantation permettra au projet de tirer le meilleur parti du site d’un point de vue urbain, programmatique, écologique et économique.

Par ailleurs, l’implantation du projet permettra de préserver l’ensemble des arbres existants sur la parcelle. L’architecture se veut sobre et en lien avec la nature : plus proche d’un paysage pédagogique que d’un bâtiment institutionnel.

La silhouette iconique et unique de la nouvelle école répond, par ses émergences rythmées et sculptées, aux échelles des nouvelles constructions prévues dans le cadre du renouvellement urbain. Les murs en terre crue, qui constituent des puits de lumière, tours à vents et alcôves pour les circulations en rez-de-jardin, correspondent en effet à la taille des maisons individuelles projetées dans le plan guide du quartier.

La façade sur rue agit comme un filtre entre la ville et le monde des enfants : l’épaisseur des puits de lumière ménage devant les baies vitrées des parterres végétaux qui mettent le piéton à distance du groupe scolaire. Le rez-de-chaussée accueille uniquement les locaux partagés, occupés temporairement : le centre de loisir et les salles mutualisées. Mais les salles se situent toutes côté jardin de manière à ce que seule la circulation soit visible depuis la rue. Les espaces sanctuarisés, l’école maternelle et élémentaire, se situent au rez-de-jardin, à l’abri des regards. À terme, les espaces communs au rez-de-chaussée pourraient davantage être partagés avec le quartier afin de renforcer le rayonnement du nouvel équipement : bibliothèque centre de documentation, salle d’art plastique, ou même la salle de motricité, qui bénéficie au sud d’un accès direct depuis l’espace public.



Vue sur le bâtiment depuis la cour élémentaire - Crédit : SAM Architecture



Le parvis, fermé la nuit par de grands portails coulissants, sera accueillant et généreux. Le projet propose de créer sur le belvédère un espace de rencontre entre le quartier et le groupe scolaire ; une place au niveau de la ville, avec une vue imprenable sur les coteaux.

Conscient que la dimension environnementale détermine l'avenir de nos enfants, le nouvel équipement privilégiera les matériaux biosourcés et proposera une ambiance chaleureuse, vivante et lumineuse. Il fera ainsi la part belle au bois, utilisé dans la structure, la charpente, les revêtements intérieurs, les mobiliers et menuiseries. Les cours de récréation seront végétalisées à 70 % et organisées en trois strates : une strate de jeux en copeaux de bois, proche des classes, une piste de course au centre en enrobé drainant, et une strate enherbée plus calme à la lisière de la forêt. L'éclairage naturel abondant dans les circulations et les espaces de vie limitera le recours à la lumière électrique.

Les espaces créés seront flexibles, réversibles et évolutifs. La structure régulière et minimale en poteau - poutre, combinée à un système de distribution clair et rationnel puis à la mise en œuvre de cloisons légères, permet une reconfiguration simple et rapide des espaces en fonction de l'évolution des besoins démographiques ou pédagogiques. Le groupe scolaire dispose au rez-de-chaussée d'une capacité d'extension de 5 classes, directement superposées aux classes élémentaires situées au Nord de la parcelle.

Une réflexion en coût global vise à assurer une grande longévité au bâtiment et à limiter les coûts d'entretiens tout au long de la vie du bâtiment. La conception bioclimatique (éclairage naturel abondant, protection et bonne orientation des baies vitrées, utilisation de la masse thermique de la terre...) permet de réaliser des économies d'énergies. L'équipement sera raccordé au réseau de chaleur urbain et 300 m² de panneaux photovoltaïques seront également installés.

L'enveloppe « travaux » prévisionnelle des travaux s'élève à 9 650 000 € HT, soit un coût projet à hauteur de 13,75 M€. L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) est le premier financeur du projet, à hauteur de 6,5 M€. Les autres financeurs sont la Métropole Rouen Normandie par voie de fonds de concours en soutien à la rénovation urbaine (1,4 M€), le Département de Seine Maritime dans le cadre de financements de droit commun (1 M€).



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53



Plan de masse du projet